

**MINISTERE DE LA SECURITE
ET DE LA PROTECTION CIVILE**

.....

**AGENCE NATIONALE DE LA
PROTECTION CIVILE**

.....



REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail-Liberté-Patrie

.....

.....

Journée mondiale de la Protection Civile
1^{er} mars 2023

.....

**Message de Monsieur le Ministre de la Sécurité et de la Protection
Civile**

Mesdames et Messieurs ;

Permettez-moi avant tout de saluer votre engagement autour de la célébration de la Journée mondiale de la protection civile (JMPC). En effet, à sa 9^{ème} assemblée générale en 1990, l'Organisation internationale de la protection civile (OIPC) a décrété le 1^{er} mars de chaque année, journée mondiale de la protection civile. Cette journée est une occasion d'entreprendre en synergie, des actions pour juguler ou réduire sensiblement le phénomène des catastrophes aux conséquences désastreuses pour nos populations ainsi que pour nos fragiles économies.

Je voudrais à cette occasion solennelle saluer la chaîne de solidarité qui unit, à l'international et sur le plan local, les différents acteurs œuvrant pour réduire l'impact des catastrophes.

Mesdames et Messieurs ;

Depuis quelques décennies, cette journée a été utilisée comme moyen de sensibilisation des communautés sur les rôles et responsabilités des services nationaux de la protection civile qui concourent à la sauvegarde des vies, des biens et de l'environnement.

Le thème retenu cette année est « **Le rôle des technologies de l'information dans l'évaluation des risques** ». Le choix de ce thème n'est pas le fruit du hasard. En effet, il appelle à un engagement des acteurs pour la promotion des technologies de l'information dans l'évaluation des risques aussi bien dans la phase de prévention, d'alerte précoce que dans la réponse, afin de contribuer au renforcement de la résilience de nos communautés face aux risques de catastrophes.

Aujourd'hui, l'importance du numérique est reconnue dans tous les domaines, particulièrement dans la gestion des risques de catastrophe où l'anticipation des interventions et des prises de décisions est requise pour mieux alerter et protéger les populations surtout vulnérables.

Dans cette optique, les acteurs de la protection civile peuvent exploiter les résultats innovants des recherches scientifiques et technologiques, dont les produits permettent de

détecter le risque de catastrophe dans sa phase précoce, d'alerter, et en cas d'urgence, d'assurer efficacement la gestion de la situation.

Mesdames et Messieurs ;

Le Togo peut se réjouir et se féliciter des avancées enregistrées en matière d'usage des technologies de l'information dans la gestion des crises et d'une façon générale dans la réduction des risques de catastrophes.

En effet, la crise liée à la COVID 19, a mis en évidence le rôle essentiel de ces technologies dans la gestion des situations d'urgence. Depuis le début de cette pandémie, la plupart des actions du gouvernement ont été possibles grâce à l'utilisation de la technologie de l'information notamment : les transferts monétaires du programme Novissi, l'application « contact-tracing Togo Safe » pour la recherche des cas contact, les messages de sensibilisation sur les gestes barrières et le programme de vaccination, etc.

En outre, pour la gestion des autres aléas notamment les inondations, les vents violents, les feux de végétation, l'érosion côtière, les incendies, etc. ; les acteurs de la plateforme nationale de réduction des risques de catastrophes (PNRRC) se servent des technologies innovantes aussi bien dans la prévention que dans la réponse telles que :

- la production des bulletins de préventions et d'alerte basée sur la modélisation des prévisions de crues à travers les modèles de prévision des crues (FEWS) installé sur la rivière Oti, FUNES installé sur le fleuve Mono et les prévisions météorologiques à travers les données satellitaires ;
- l'élaboration de la cartographie des zones inondables à travers le système d'information géographique et la télédétection ;
- l'évaluation rapide post catastrophe des besoins à travers une fiche numérique sur l'application « KoboKolect » ;
- le suivi et le rapportage des actions du cadre d'action de Sendai à travers les portails « Désinventer » et « Sendai Framework monitoring system ».

Mesdames et Messieurs ;

Des statistiques et les enquêtes menées ces dernières années, montrent que le monde reste toujours en proie à des menaces, crises, catastrophes et autres situations d'urgence humanitaires de plus en plus récurrentes qui affectent chaque année des milliers de personnes.

En témoigne, au plan national, la menace sécuritaire dans la région des Savanes qui a occasionné des milliers de réfugiés Burkinabè et de déplacés internes, d'importants dégâts matériels et des pertes en vies humaines.

Au plan international, le fait marquant en ce début d'année, est le séisme qui a durement frappé la Turquie et la Syrie le 06 février et qui a occasionné d'importants dégâts matériels et des pertes en vies humaines qui se chiffrent à plus de 40 milles décès.

Mesdames et Messieurs ;

Ces faits doivent nous rappeler les dures réalités et les épreuves vécues par les victimes des catastrophes en général et plus particulièrement par les personnes vulnérables. Nous sommes donc interpellés aujourd'hui sur la portée des technologies de l'information dans la réduction des risques de catastrophes.

Nous devons, par conséquent, dans nos interventions, porter un regard attentif sur ces technologies à l'effet de renforcer notre dispositif de gestion des situations d'urgence et de catastrophes.

Dans le cadre des manifestations de cette journée, le Ministère de la sécurité et de la protection civile, projette organiser, du 05 au 9 mai 2023, avec l'appui des partenaires, un exercice de simulation grandeur nature sur les inondations, les conflits intercommunautaires et les épidémies (virus lassa et choléra) dans les préfectures de Dankpen et de la Kéran.

Je requiers assiduité et sérieux de tous les acteurs impliqués, en espérant que votre sens du travail bien fait saura contribuer efficacement à la réussite de cet exercice dans le but de renforcer la résilience des communautés hôtes face aux risques de catastrophes.

Mesdames et Messieurs ;

Je voudrais enfin saisir l'opportunité de cet oratoire pour renouveler mes sentiments de profondes gratitude à tous nos partenaires, Etats et organisations internationales, principalement à l'OIPC, à la représentation du Système des Nations-Unis et à la Banque mondiale, pour leurs soutiens multiformes et constants dans notre lutte contre le phénomène des catastrophes.

Je formule le vœu qu'à l'issue de la célébration de cette journée, une attention particulière soit désormais orientée vers les nouvelles technologies de l'information dans les diverses interventions en matière de réduction des risques de catastrophes.

Vive la Journée Mondiale de la Protection Civile !

Que Dieu bénisse et protège notre cher pays le Togo !

Je vous remercie !